



ASSURANCE VACANCES EN FRANCE

L'assurance pour vos vacances
et week-ends en France
pendant 3 mois.

 **europ
assistance**
*you live we care**

* Vous vivez, nous veillons

POURQUOI SOUSCRIRE UNE ASSURANCE POUR MES VACANCES EN FRANCE ?

Parce que cette année, vous avez envie de retrouver de la légèreté et saisir toutes les occasions de partir en week-end ou en vacances. La France est la destination idéale pour ça !

Pour en profiter en toute tranquillité et vous assurer des vacances sereines, l'Assurance vacances en France vous protège : obligé d'annuler votre location à la dernière minute, besoin de consulter un médecin rapidement sur votre lieu de séjour, une location de vacances qui n'est pas conforme à l'annonce, une blessure en faisant du sport, votre voiture qui tombe en panne...

Puisque tout peut arriver, mieux vaut tout prévoir !

LES + DE L'ASSURANCE VACANCES EN FRANCE

- La Téléconsultation H24 et 7 j/7 où que vous soyez en France,
- Des prestations d'assistance spécialement étudiées pour vos séjours et de vos activités de loisirs,
- La garantie Annulation de votre location « Toutes causes justifiées » incluse dans votre contrat,
- Le choix entre une formule individuelle ou famille,
- 3 packs au choix :
 - Sports et loisirs pour vous couvrir dans vos activités sportives ou culturelles et assurer votre matériel,
 - Assistance route : auto, moto, camping-car, caravane ou remorque, une assistance H24 et pouvoir prendre la route sans soucis,
 - Véhicule et sports et loisirs pour une couverture complète.
- Un tarif adapté et une durée de couverture de 90 jours pour couvrir tous vos déplacements lors de vos vacances et week-ends.



VOS GARANTIES EN DÉTAIL

Choisissez le pack adapté à vos besoins

	Pack sports et loisirs	Pack assistance route	Pack véhicule et loisirs
<p>Assistance médicale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transport/rapatriement en cas de maladie ou blessure. • Retour des accompagnants assurés. • Retour anticipé en cas d'hospitalisation d'un membre de la famille. • Assistance suite à un rapatriement si vous êtes hospitalisé (confort hospitalier, aide ménagère, garde des animaux domestiques, continuité scolaire...). • Assistance en cas de décès... 			
<p>Téléconsultation médicale</p> <p>Consultation médicale à distance avec des médecins généralistes disponibles 24 h/24 et 7 j/7 sans aucun frais à avancer.</p>			
<p>Annulation de location saisonnière</p> <p>Remboursement de vos frais d'annulation quel que soit le motif à condition que vous puissiez le justifier.</p>	✓	✓	✓
<p>Garanties anti-surprise</p> <ul style="list-style-type: none"> • Si votre location ne correspond pas à ce qui était annoncé et que vous refusez de l'occuper. • En cas de transaction frauduleuse. 	✓	✓	✓
<p>Responsabilité civile villégiature</p> <p>Indemnise à votre place en cas de dommages corporels ou matériels pendant votre période d'occupation de votre location saisonnière.</p>			
<p>Frais d'interruption de séjour en location saisonnière</p> <p>Remboursement des jours de location non utilisés en cas de rapatriement médical ou de retour anticipé.</p>			
<p>Individuelle accident de voyage</p> <p>Versement d'un capital jusqu'à 50 000 € en cas d'accident corporel ou de décès.</p>			
<p>Pack sports et loisirs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Prise en charge des frais de recherche et de secours en mer, sur pistes, sur les sentiers de randonnée pédestre et cycliste. • Rapatriement de votre matériel personnel (équipement de sport, vélo, instrument de musique...). • Des garanties d'assurance : interruption d'activités, RC, frais médicaux en cas d'accident lors de la pratique d'un sport (dont frais de caisson pour la plongée) ou d'un loisir, dommages sur le matériel personnel ou loué (bris, vol, perte...). 	✓		✓
<p>Pack véhicule</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assistance en cas de panne, accident, vol ou tentative de vol, crevaison, panne ou erreur de carburant, perte ou vol des clés du véhicule (dépannage, remorquage, poursuite du voyage, attente réparations...). • Véhicule de remplacement jusqu'à 7 jours en cas de vol. • Assurance bagages... 		✓	✓

NOS TARIFS

Assurance vacances en France

Tarif TTC*	Formule individuelle	Formule famille 2 à 9 personnes incluses
Pack sports et loisirs ou Pack assistance route	70 €	145 €
Pack véhicule et loisirs	85 €	170 €

* Tarifs applicables à compter du 12/04/2023 incluant la taxe d'assurance de 9% et valables jusqu'à parution des nouveaux tarifs.

Le pack assistance route et véhicule et loisirs couvre un seul véhicule (auto, moto, camping-car de - 3,5 T et remorque caravane).

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

Ce contrat :

- Couvre vos voyages et week-ends,
- Est valable en France métropolitaine,
- A une durée de 90 jours à compter de la date de votre choix,
- Est soumis à un délai de carence de 3 jours,
- Ne couvre pas les annulations liées à des épidémies.



TABLEAU DES MONTANTS DE GARANTIES

Assistance aux personnes	Montants TTC/personne
ASSISTANCE EN CAS DE MALADIE OU BLESSURE <ul style="list-style-type: none"> • Transport/rapatriement • Retour des accompagnants assurés • Présence hospitalisation • Accompagnement des enfants (formule «famille») • Rapatriement des animaux domestiques (en cas de rapatriement de l'assuré) • Retour anticipé en cas d'hospitalisation d'un membre de la famille 	<p>Frais réels</p> <p>Billet retour + frais de taxi Billet AR et 80 € par nuit (max. 7 nuits) Billet AR ou hôtesse</p> <p>Frais de transport</p> <p>Billet AR + frais de taxi</p>
ASSISTANCE EN CAS DE DÉCÈS <ul style="list-style-type: none"> • Transport de corps • Frais de cercueil ou d'urne • Retour des accompagnants assurés • Rapatriement des animaux domestiques (en cas de transport de corps de l'assuré) • Retour anticipé en cas de décès d'un membre de la famille 	<p>Frais réels</p> <p>1 000 €</p> <p>Billet retour + frais de taxi Frais de transport</p> <p>Billet AR + frais de taxi</p>
ASSISTANCE VOYAGE Après le voyage suite à rapatriement <ul style="list-style-type: none"> • Voyage des enfants chez un proche ou voyage d'un proche jusqu'au domicile (formule « famille ») • Aide ménagère • Garde des animaux de compagnie • Confort hospitalier • Continuité scolaire (formule « famille ») 	<p>Billet AR</p> <p>10 heures</p> <p>Transport + hébergement 153 € Location de TV 77 € 1 600 €</p>

Garanties d'assurance	Montants TTC/personne
ANNULATION DE LOCATION SAISONNIÈRE Franchises : <ul style="list-style-type: none"> • Maladie, accident ou décès • Annulation Toutes Causes Justifiées 	<p>1 sinistre par contrat Selon conditions de vente dans la limite de 2 000 €/personne et 6 000 €/événement</p> <p>Sans franchise 10 % avec un minimum de 50 €</p>
FRAIS D'INTERRUPTION DE SÉJOUR EN LOCATION SAISONNIÈRE Remboursement des prestations terrestres non utilisées en cas de rapatriement médical ou de retour anticipé	<p>1 sinistre par contrat</p> <p>Au prorata temporis avec un maximum de 3 000 €/location</p>
RESPONSABILITÉ CIVILE VILLÉGIATURE Plafond global de garantie <ul style="list-style-type: none"> • Dont dommages corporels et dommages immatériels consécutifs à des dommages corporels garantis • Dont dommages matériels et dommages immatériels consécutifs à des dommages matériels garantis • Dont recours des voisins et des tiers Franchise absolue par sinistre	<p>4 500 000 €/événement</p> <p>4 500 000 €/événement</p> <p>150 000 €/événement</p> <p>150 000 €/événement 75 €</p>

TABLEAU DES MONTANTS DE GARANTIES

Garanties d'assurance - suite	Montants TTC/personne
<p>GARANTIES ANTI-SURPRISE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Non-conformité du bien loué : Refus d'occupation par le locataire suite à une non-conformité du bien loué • Transaction frauduleuse : Location réalisée d'une manière frauduleuse 	<p>1 sinistre par contrat</p> <p>Sommes conservées par le propriétaire, selon conditions de vente dans la limite d'un loyer de 2 000 €</p> <p>Remboursement des sommes versées par le locataire trompé, selon conditions de vente dans la limite d'un loyer de 2 000 €</p>
<p>INDIVIDUELLE ACCIDENT DE VOYAGE</p> <p>Capital Décès ou Invalidité Permanente Totale Pour les enfants mineurs</p> <p>Franchise de 10 %</p>	<p>50 000 €</p> <p>7 500 €</p>
Pack sports et loisirs	Montants TTC/personne
<p>FRAIS DE RECHERCHE ET DE SECOURS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recherche et secours en mer et en montagne • Secours sur itinéraires de ski et de randonnées pédestres et cyclistes balisés 	<p>15 250 €</p> <p>Frais réels</p>
<p>RAPATRIEMENT DU MATÉRIEL EN CAS DE RAPATRIEMENT DE L'ASSURÉ</p>	<p>Retour avec l'assuré OU prise en charge des frais de FRET pour le retour du matériel de sports ou de loisirs avec un plafond de 1 000 € pour la durée du contrat</p>
<p>FRAIS D'INTERRUPTION D'ACTIVITÉ DE SPORTS OU DE LOISIRS</p> <p>Remboursement des prestations non utilisées</p>	<p>Au prorata temporis avec un maximum de 300 €</p>
<p>RESPONSABILITÉ CIVILE SPORTS ET LOISIRS</p> <p>Plafond global de garantie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dont dommages corporels et dommages immatériels consécutifs à des dommages corporels garantis • Dont dommages matériels et dommages immatériels consécutifs à des dommages matériels garantis <p>Franchise absolue par sinistre</p>	<p>150 000 €/événement</p> <p>150 000 €/événement</p> <p>45 000 €/événement</p> <p>150 €</p>
<p>REMBOURSEMENT DES FRAIS MÉDICAUX EN CAS D'ACCIDENT LORS DE LA PRATIQUE SPORTS ET LOISIRS</p> <p>Suite à la pratique d'une activité de sport ou de loisir</p> <p>Dont : frais de caisson hyperbare lors d'un accident de plongée</p>	<p>3 500 € (dont frais de caisson hyperbare 2 000 € max./assuré /événement entrant dans la prise en charge de frais médicaux)</p>
<p>DOMMAGES ACCIDENTELS ET VOL DU MATÉRIEL DE SPORT ET DE LOISIRS</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vol • Destruction totale ou partielle • Perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport <p>Franchise</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bris de matériel de sport ou de loisir personnel ou loué indispensable à la pratique du stage : remboursement des frais de location 	<p>1 000 € max. pour la période d'assurance</p> <p>10 % (50 € minimum)</p> <p>8 jours avec un maximum de 300 €</p>

TABLEAU DES MONTANTS DE GARANTIES

Pack véhicule	Montants TTC/personne
<p>Avant le voyage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informations route, révision du véhicule <p>Assistance en cas de panne, accident, vol ou tentative de vol, crevaison, panne ou erreur de carburant, perte ou vol des clés du véhicule</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dépannage ou remorquage • Aide au constat • Attente des réparations • Acheminement : poursuite du voyage ou retour au domicile • Récupération du véhicule • Prestations supplémentaires en cas de perte ou vol des clés du véhicule : <ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge des frais d'envoi des clés de rechange - Prise en charge des frais de réparation des clés du véhicule • Véhicule de remplacement <ul style="list-style-type: none"> - Panne, crevaison, erreur carburant, perte ou vol des clés - Accident, tentative de vol - Vol • Chauffeur de remplacement 	<p>Organisation du rendez-vous</p> <p>Frais réels</p> <p>Hôtel : 80 €/pers. + frais de taxi : 46 €/pers.</p> <p>Billet ou location de voiture (48 h) Billet aller ou chauffeur</p> <p>50 € max. pour la durée du contrat 150 € max. pour la durée du contrat</p> <p>2 jours 4 jours 7 jours Billet aller ou chauffeur</p>
<p>BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS DANS LE VÉHICULE GARANTI</p>	<p>500 €</p>

<p>Téléconsultation</p>	<p>Tél. H24 - 7 j/7</p>
--------------------------------	--------------------------------





Comment souscrire ?



PAR INTERNET

www.europ-assistance.fr

Règlement par carte bancaire, paiement sécurisé



PAR TÉLÉPHONE

règlement par carte bancaire

Appelez-nous au **0 810 007 888**

Service gratuit
+ prix appel

Ce dépliant m'a été remis par



Europ Assistance Italia S.p.A.

Intervenant sous sa dénomination commerciale EUROP ASSISTANCE INSURANCE Entreprise d'assurance de droit italien soumise au contrôle de l'Istituto per la vigilanza sulle assicurazioni (IVASS), au capital de 12 000 000 €, dont le siège social est situé Via del Mulino, 4 - 20057 Assago (MI) - Italie, immatriculée au Registre des Entreprises de chambre de commerce de Milan, sous le numéro 80039790151, agissant par l'intermédiaire de sa succursale française dont l'établissement est situé au 11-17 avenue François Mitterrand - 93210 Saint-Denis - France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bobigny sous le numéro 897 600 359.
Adresse postale : Europ Assistance Italia FB - 23 avenue des Fruitières - CS 20021 - 93212 Saint-Denis cedex

*Vous vivez, nous veillons



LE TRI
+ FACILE

DOCUMENT

